

Lors de sa réunion plénière du 29 mai 2013, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé d'engager une réflexion sur la publicité pour le cinéma à la télévision

Les organisations professionnelles concernées, le Centre national du cinéma et de l'image animée, les chaînes de télévision ainsi que les acteurs de la filière publicitaire seront invités à s'exprimer sur cette question dans le cadre d'auditions qui débiteront dans la seconde partie du mois de juin. À l'issue de celles-ci, le Conseil, soucieux de la prise en compte de la diversité des situations dans un contexte économique difficile, élaborera des propositions qu'il souhaite voir soumises à la concertation d'ici la fin de l'année.